

## AVIS DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE SAINT MARTIN DU FOUILLOUX

**JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022 – 20H00**  
**SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MAIRIE**  
**SAINT MARTIN DU FOUILLOUX**

### ORDRE DU JOUR

1. Arrêt du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2022 ;
2. Mise à jour de la composition des commissions et comités consultatifs, à la suite des actualisations du tableau du Conseil Municipal ;
3. Actualisation / Désignation de représentants – délégués, à la suite des actualisations du tableau du Conseil Municipal, au sein :
  - Du Conseil d'Ecole ;
  - De l'assemblée spéciale d'Angers Loire Restauration ;
  - Des instances décisionnelles du Centre Social Intercommunal L'Atelier ;
4. Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties - limitation ;
5. Adoption du référentiel M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;
6. Ressources humaines :
  - Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet ;
  - Création d'un poste d'attaché territorial à temps complet ;
  - Actualisation du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) – intégration du cadre d'emploi des attachés territoriaux ;
7. Forêt communale : liste des coupes et destination des coupes de bois – exercice 2023 ;
8. Décisions du Maire prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
9. Questions diverses.

**Affiché le 16 septembre 2022**

*Le Maire,*  
**Romain AMIOT**

